



# CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES

ASSOCIATION LANGUEDOC-ROUSSILLON  
LIVRE ET LECTURE  
Quai 47  
47, Quai du Verdanson  
34000 MONTPELLIER

A l'attention de Madame la Présidente

Montpellier, le 17 mars 2014

**Objet : Lettre de confirmation afférente à l'exercice clos le 31 décembre 2013**  
(En conformité avec la NEP 580 du 13 mai 2007- Option confirmation)

Madame la Présidente et chère Madame,

Cette lettre vous est adressée en application de nos Normes d'Exercice Professionnel, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de votre Association, portant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces comptes font apparaître à cette date des fonds associatifs de 234.000 euros, y compris une perte de 66.405 euros. Cette lettre a pour but de rappeler notre compréhension des diverses déclarations qui nous ont été faites dans le cadre de notre mission.

Vous êtes responsables de l'établissement des comptes, de la conception et de la mise en œuvre du contrôle interne afférent à leur préparation et à ce titre, vous nous avez déclaré que :

1. Les comptes annuels, qui nous ont été soumis, ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat de l'Association conformément aux règles et principes comptables français.
2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre dans l'Association.
3. A ce jour, vous n'avez connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport de gestion.
4. Les principales hypothèses que vous avez retenues pour l'établissement des estimations comptables reflètent vos intentions et la capacité de votre Association, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées.
5. Vous nous avez communiqué les plans d'actions que vous avez définis pour l'avenir de votre Association ; ces plans d'actions reflètent vos intentions et à ce jour vous n'avez connaissance d'aucun élément nouveau susceptible de les compromettre.
6. Vous nous avez fait part de votre appréciation sur le risque que les comptes puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

d. yec.../...



Vous n'avez pas connaissance :



- a. de fraudes avérées ou de fraudes que vous avez suspectées, et impliquant la Direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes, dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les comptes ;
  - b. d'allégations de fraudes susceptibles d'avoir un impact sur les comptes, portées à votre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.
7. Vous avez appliqué, au mieux de votre connaissance, les textes légaux et réglementaires.
8. Aucune rémunération ou avantage particulier n'a été accordé directement ou indirectement à un dirigeant ou mandataire social.

Nous vous remercions de nous retourner une copie de la présente avec l'expression de votre accord et de préciser, en cas de désaccord, le paragraphe concerné et l'affirmation qui reflète au mieux la réalité des informations communiquées.

Veuillez agréer, Madame la Présidente et Chère Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES

GERARD JEANNET  
Associé Gérant

Lieu et date		Bon pour accord (signature et cachet)	
Montpellier, le 19/03/14		La Présidente : Marie-Christine CHAZE	
Sauf paragraphe	Dont l'expression adéquate est :	 <b>Languedoc-Roussillon</b>  <b>livre et lecture</b> 47, quai du Verdanson 34090 MONTPELLIER Tél. 04 67 17 94 69 - Fax 04 67 17 94 70 www.lr2l.fr SIRET 502 487 580 00032 - APE 9499 Z	



CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES

RAPPORTS DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES

ASSOCIATION  
LANGUEDOC-ROUSSILLON  
LIVRE ET LECTURE

QUAI 47  
47, QUAI DU VERDANSON  
34000 MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS  
&  
CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013



ASSOCIATION  
**LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
**LIVRE ET LECTURE**

QUAI 47  
47, QUAI DU VERDANSON  
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 DECEMBRE 2013**, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de *L'ASSOCIATION LANGUEDOC-ROUSSILLON LIVRE ET LECTURE*, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.





## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons notamment vérifié l'exhaustivité de la comptabilisation des subventions et des fonds dédiés par rapport aux documents collectés au sein de votre Association et aux entretiens que nous avons eus avec vos services.

- Subventions attribuées :

Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité et de l'exhaustivité des subventions comptabilisées, ainsi que du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont porté sur l'analyse des conventions de subventions signées entre votre Association et ses financeurs, ainsi que sur les documents de suivi de la trésorerie et de la consommation des subventions établis en interne.

- Fonds dédiés :

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par financeur et par exercice dans la note sur les fonds dédiés de l'annexe. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans les comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

MONTPELLIER, LE 24 MARS 2014

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES

GERARD JEANNET  
ASSOCIE GERANT

**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 03/03/2014

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	47 411	47 148	263	0,05	763	0,11
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	39 415	20 975	18 440	3,35	9 422	1,38
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations	164		164	0,03	153	0,02
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 221		7 221	1,31	10 878	1,59
<b>TOTAL (I)</b>	<b>94 210</b>	<b>68 123</b>	<b>26 088</b>	<b>4,73</b>	<b>21 216</b>	<b>3,10</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	2 380		2 380	0,43	1 129	0,17
Créances usagers et comptes rattachés	2 005		2 005	0,36	1 749	0,26
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	19		19	0,00		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	273 896		273 896	49,69	370 919	54,28
Valeurs mobilières de placement	190 242		190 242	34,52	216 689	31,71
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	45 755		45 755	8,30	68 331	10,00
Charges constatées d'avance	10 791		10 791	1,96	3 302	0,48
<b>TOTAL (II)</b>	<b>525 088</b>		<b>525 088</b>	<b>95,27</b>	<b>662 118</b>	<b>96,90</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>619 298</b>	<b>68 123</b>	<b>551 176</b>	<b>100,00</b>	<b>683 334</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	57 000	10,34	57 000	8,34
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	243 405	44,16	237 279	34,72
Résultat de l'exercice	-66 405	-12,04	6 126	0,90
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>234 000</b>	42,45	<b>300 405</b>	43,96
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	3,63		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>20 000</b>	3,63		
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	101 100	18,34	75 871	11,10
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>101 100</b>	18,34	<b>75 871</b>	11,10
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	558	0,10	218	0,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	100	0,02		
Fournisseurs et comptes rattachés	39 010	7,08	74 585	10,91
Autres	94 358	17,12	79 655	11,66
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	62 050	11,26	152 600	22,33
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>196 076</b>	35,57	<b>307 058</b>	44,94
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>551 176</b>	100,00	<b>683 334</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				



**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 03/03/2014

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises	787		787	3,98	1 295	62,32	-508	-39,22	
Production vendue de biens									
Prestations de services	18 977		18 977	96,02	783	37,68	18 194	N/S	
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>19 764</b>		<b>19 764</b>	100,00	<b>2 078</b>	100,00	<b>17 686</b>	851,11	
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			753 800	N/S	751 850	N/S	1 950	0,26	
Cotisations									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			65 871	333,29	128 174	N/S	-62 303	-48,60	
Autres produits			4	0,02	53	2,55	-49	-92,44	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges			6 349	32,12	1 700	81,81	4 649	273,47	
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>826 024</b>	N/S	<b>881 777</b>	N/S	<b>-55 753</b>	-6,31	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>845 789</b>	N/S	<b>883 855</b>	N/S	<b>-38 066</b>	-4,30	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			1 195	6,05	3 456	166,31	-2 261	-65,41	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change			0	0,00					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>1 195</b>	6,05	<b>3 456</b>	166,31	<b>-2 261</b>	-65,41	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital			257	1,30	2 182	105,00	-1 925	-88,21	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>257</b>	1,30	<b>2 182</b>	105,00	<b>-1 925</b>	-88,21	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>847 241</b>	N/S	<b>889 493</b>	N/S	<b>-42 252</b>	-4,74	
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-66 405</b>	-335,98			<b>-66 405</b>	N/S	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>913 646</b>	N/S	<b>889 493</b>	N/S	<b>24 153</b>	2,72	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises			592	3,00	631	30,37	-39	-6,17	
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements					741	35,66	-741	-100,00	
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			10 470	52,98	4 710	226,66	5 760	122,29	
Services extérieurs			151 070	764,37	210 169	N/S	-59 099	-28,11	
Autres services extérieurs			201 686	N/S	192 220	N/S	9 466	4,92	
Impôts, taxes et versements assimilés			25 384	128,44	26 268	N/S	-884	-3,36	
Salaires et traitements			286 692	N/S	249 080	N/S	37 612	15,10	
Charges sociales			118 247	598,29	107 298	N/S	10 949	10,20	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

Edité le 03/03/2014

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	7 857	39,75	14 936	718,77	-7 079	-47,39
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	91 100	460,94	35 871	N/S	55 229	153,97
Autres charges	24	0,12	224	10,78	-200	-89,28
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>893 122</b>	N/S	<b>842 149</b>	N/S	<b>50 973</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	1	0,01			1	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>1</b>	0,01			<b>1</b>	N/S
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	237	1,20	16 214	780,27	-15 977	-98,53
Sur opérations en capital			24 176	N/S	-24 176	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	20 000	101,19			20 000	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>20 237</b>	102,39	<b>40 390</b>	N/S	<b>-20 153</b>	-49,89
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	287	1,45	829	39,89	-542	-65,37
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>913 646</b>	N/S	<b>883 367</b>	N/S	<b>30 279</b>	3,43
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>6 126</b>	294,80	<b>-6 126</b>	-100,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>913 646</b>	N/S	<b>889 493</b>	N/S	<b>24 153</b>	2,72

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

# ANNEXES

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 551 175,63 E.

Le résultat net comptable est une perte de 66 405,21 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/03/2014 par les dirigeants.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
- affirmation de l'application du règlement CRC n° 99/01
- la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique;
- aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Créances et dettes :

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- Disponibilités :

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### *ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :*

Une subvention de numérisation datant de 2010, figurant auparavant en fonds dédiés pour 32000€, a été, avec l'accord du financeur et compte tenu de la fin de réalisation sur 2013 de l'ensemble de la prestation objet de la subvention, réaffectée à des projets de numérisation pour les exercices 2014 et 2015. Ce montant a donc été sorti des fonds dédiés pour être comptabilisé en produits constatés d'avance.

L'association a constaté, par prudence, une provision à hauteur de 20K€ afin de couvrir un litige prud'homal né au cours de l'exercice.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

*Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 94 210 E

<b>Actif immobilisé</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	46 332	1 079		47 411
Immobilisations corporelles	24 119	15 296		39 415
Immobilisations financières	11 031	611	4 257	7 385
<b>TOTAL</b>	<b>81 482</b>	<b>16 986</b>	<b>4 257</b>	<b>94 210</b>

Amortissements et provisions d'actif = 68 123 E

<b>Amortissements et provisions</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	45 569	1 579		47 148
Immobilisations corporelles	14 697	6 278		20 975
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>60 266</b>	<b>7 857</b>		<b>68 123</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

<b>Nature des biens immobilisés</b>	<b>Montant</b>	<b>Amortis.</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Durée</b>
Logiciels	15 327	14 249	67	de 1 à 3 ans
Site internet	32 084	32 899	196	de 1 à 5 ans
Installations agencements divers	2 013	223	1 790	de 5 à 10 ans
Matériel bureau et informatique	29 376	16 193	13 184	de 2 à 10 ans
Mobilier	8 025	4 559	3 466	de 1 à 10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>86 826</b>	<b>68 123</b>	<b>18 703</b>	

*Etat des créances = 293 932 E*

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an</b>	<b>A plus d'un an</b>
Actif immobilisé	7 221		7 221
Actif circulant & charges d'avance	286 711	286 711	
<b>TOTAL</b>	<b>293 932</b>	<b>286 711</b>	<b>7 221</b>

*Produits à recevoir par postes du bilan = 14 659 E*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 465
Autres créances	13 194
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>14 659</b>

*Charges constatées d'avance = 10 791 E*

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Provision pour risques et charges = 20 000 E**

L'association a constaté, par prudence, une provision à hauteur de 20K€ afin de couvrir un litige prud'homal né au cours de l'exercice.

	N-1	N	VARIATION
Provision pour risques et charges	0	20 000	100%
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>	<b>100 %</b>

**Fonds dédiés = 101 100 E**

Situations	Montant Initial	( c ) au début de l'exercice (compte 194) (a)	Utilisation en cours d'exercice (compte 789) (b)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 689) ( c )	Fonds restants à engager en fin d'exercice (a) - (b) + ( c )
Ressources					
DRAC : Librairie et numérique 2012	18 500	11 000	1 000		10 000
DRAC : DREST Phase 4	15 000			15 000	15 000
REGION LR : numérisation 2010	60 000	40 000	40 000		0
REGION LR : Numérisation 2012	25 000	5 000	5 000		0
REGION LR : Numérisation 2013	45 000			45 000	45 000
BNF : Catalogage rétroconversion 2012	11 325	11 325	11 325		0
BNF : Indexation 2012	8 546	8 546	8 546		0
EUROPE : FEDER 2012-2013	109 500			31 100	31 100
<b>TOTAUX</b>	<b>292 871</b>	<b>75 871</b>	<b>65 871</b>	<b>91 100</b>	<b>101 100</b>

*Etat des dettes = 196 076 E*

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	100	100		
Fournisseurs	39 010	39 010		
Dettes fiscales & sociales	94 916	94 916		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	62 050	42 050	20 000	
<b>TOTAL</b>	<b>196 076</b>	<b>176 076</b>	<b>20 000</b>	

*Charges à payer par postes du bilan = 36 203 E*

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emn. & dettes établ. de crédit	
Emn. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 937
Dettes fiscales & sociales	31 266
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>36 203</b>

*Produits constatés d'avance = 62 050 E*

Détail des produits constatés d'avance :

30 000€ : MEDIATION 2013/2014

32 000€ : OPERATION NUMERISATION 2014-2015

50€ : ADHESION 2014 MEDIEATEQUE DE CASTELNAU

La répercussion sur le résultat de ces produits constatés d'avance est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

*Ventilation du chiffre d'affaires = 19 764 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

<b>Nature du chiffre d'affaires</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Taux</b>
Ventes de marchandises	787	3,98 %
Produits des activités annexes	18 977	96,02 %
<b>TOTAL</b>	<b>19 764</b>	<b>100.00 %</b>

*Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**Annexes (suite)****AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Le montant global des rémunérations des 3 plus hauts cadres est de : 107 076€

Les administrateurs n'ont pas reçu de rémunération au titre de leur fonction.

***Effectif moyen***

<b>Catégories de salariés</b>	<b>Salariés</b>	<b>En régie</b>
Cadres	7	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	

***Indemnités de départ à la retraite :***

Au 31/12/2013 le montant brut, avec charges sociales, d'indemnités de départ à la retraite est de : 24 106€.

Le calcul est effectué selon la méthode prospective sur la base d'un départ à 65 ans, avec un taux de charges sociales estimé à 54,50%

Il ne tient pas compte de l'actualisation des salaires, ni d'un taux de mortalité et du taux de turn-over de l'entité.

## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 14 659 E*

<b>Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Clients factures a établir( 4181000000 )	1 465
<b>TOTAL</b>	<b>1 465</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Avoirs a recevoir( 4098000000 )	20
Etat produits a recevoir( 4487000000 )	13 174
<b>TOTAL</b>	<b>13 194</b>

*Charges constatées d'avance = 10 791 E*

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges constatées d'avance( 4860000000 )	10 791
<b>TOTAL</b>	<b>10 791</b>

*Charges à payer = 36 203 E*

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs factures non parvenues( 4081000000 )	4 937
<b>TOTAL</b>	<b>4 937</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Provision cp( 4282000000 )	13 369
Charges/congés payés( 4382000000 )	7 440
Organismes sociaux - charges a payer( 4386000000 )	1 725
Etat charges a payer( 4486000000 )	8 731
<b>TOTAL</b>	<b>31 266</b>

*Produits constatés d'avance = 62 050 E*

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits constatés d'avance( 4870000000 )	62 050
<b>TOTAL</b>	<b>62 050</b>

# Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Paye du : 01/03/2014 au : 31/03/2014

## NETVENTURE CONSULTING S.A.R.L

Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion  
140 Rue du Pioch de Boutonnet Bat B1 Jardin aux Fontaines  
34090 MONTPELLIER

Matricule	
N° Sécurité Sociale	
Emploi	Gérant
Qualification	
Coefficient	
Entrée le	01/01/2014
Heures payées	151,670
Plafond période	3 129,00
	T : 151,670

Sécurité Sociale 917000001240293736 MONTPELLIER Cedex  
NAF 7022Z SIRET 79417008400014

<p><b>Mr HEYDLAUF YAN</b> Jardin aux Fontaines Bat B1 140 rue du Pioch de Boutonnet 34090 ( MONTPELLIER )</p>
---

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES	
					Taux	Montant
Salaire de base	151,67	42,696		6 475,70		
Avantages en nature voiture				300,00		
<b>Total brut</b>				<b>6 775,70</b>		
Assurance maladie	6 775,70	0,750 %		-50,82	12,800 %	-867,29
Assurance vieillesse plafonnée	3 129,00	6,800 %		-212,77	8,450 %	-264,40
Assurance vieillesse déplafonnée	6 775,70				1,750 %	-118,57
Assurance vieillesse déplafonnée	6 775,70	0,250 %		-16,94		
Accident du travail	6 775,70				1,100 %	-74,53
Allocations familiales	6 775,70				5,250 %	-355,72
FNAL plafonné	3 129,00				0,100 %	-3,13
Contribution solidarité autonomie	6 775,70				0,300 %	-20,33
AGFF TA	3 129,00	0,800 %		-25,03	1,200 %	-37,55
AGFF TB	3 646,70	0,900 %		-32,82	1,300 %	-47,41
Retraite complémentaire TA	3 129,00	3,050 %		-95,43	4,580 %	-143,31
Retraite complémentaire TB	3 646,70	7,750 %		-282,62	12,680 %	-462,40
Cotisation CET	6 775,70	0,130 %		-8,81	0,220 %	-14,91
APEC TA	3 129,00	0,024 %		-0,75	0,036 %	-1,13
APEC TB	3 646,70	0,024 %		-0,88	0,036 %	-1,31
Prévoyance T1	3 129,00	0,370 %		-11,58	0,370 %	-11,58
Prévoyance Cadre TA	3 129,00				1,500 %	-46,93
Taxe apprentissage	6 775,70				0,680 %	-46,07
Participation formation	6 775,70				0,400 %	-27,10
Participation formation alternance	6 775,70				0,150 %	-10,16
CSG déductible	6 715,64	5,100 %		-342,50		
<b>Total des charges</b>				<b>-1 080,95</b>		<b>-2 553,83</b>
Net imposable				5 694,75		
CSG-CRDS non déductible	6 715,64	2,900 %		-194,75		
<b>Total général des charges</b>				<b>-1 275,70</b>		<b>-2 553,83</b>
Avantages voiture à déduire				-300,00		

REGLEMENT : CHEQUE  
LE : 31/03/2014

<b>NET A PAYER</b>	<b>CUMUL CHARGES PAT.</b>
<b>5 200,00</b>	<b>7 688,43</b>

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
20 350,94	20 350,94	17 085,47	9 387,00	455,010	9 329,53

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases
C.P. N-1					
C.P. N					

C.C. : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseils (SYNTEC) ( 3018 )

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.





ASSOCIATION  
**LANGUEDOC-ROUSSILLON**  
**LIVRE ET LECTURE**

QUAI 47  
47, QUAI DU VERDANSON  
34000 MONTPELLIER

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**



## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### ✓ CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

#### 1. CONVENTIONS AVEC LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Par convention en date du 22 juillet 2013, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a attribué sur l'année 2013 une subvention annuelle de 224.700 euros pour les projets suivants :

- Centre de ressources :	140.700 euros
- Coordination de la conservation et de la valorisation du patrimoine écrit régional :	22.000 euros
- Accompagnement des acteurs de l'économie du livre :	29.000 euros
- Projets lecture écriture :	1.500 euros
- Animation et valorisation du réseau de lecture publique :	16.500 euros
- Numérisation :	15.000 euros

d.



L'intégralité de cette subvention a été versée à votre Association.

A la clôture de l'exercice, figurent en fonds dédiés :

- 10.000 euros de la subvention 2012 « Librairie et numérique » ;
- 15.000 euros de la subvention 2013 « Numérisation ».

## 2. CONVENTIONS AVEC LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Par délibérations du Conseil Régional en date du 21 décembre 2012 et du 27 septembre 2013, la Région LANGUEDOC-ROUSSILLON a attribué à votre Association une subvention globale de 440.000 euros pour l'année 2013 qui se décompose de la manière suivante :

- |   |               |
|---|---------------|
| - Ensemble des actions de la structure :                      | 305.000 euros |
| - Actions d'éducation artistique et culturelle :              | 90.000 euros  |
| - Numérisation et valorisation du patrimoine écrit régional : | 45.000 euros  |

A la clôture de l'exercice, la subvention inscrite au compte de résultat ne s'élève qu'à 403.000 euros, compte tenu de l'enregistrement :

- de produits constatés d'avance venant minorer le montant en compte de résultat pour :
  - o 30.000 euros correspondant à la subvention 2013 relative aux actions d'éducation artistique et culturelle se déroulant sur l'année scolaire ;
  - o 32.000 euros de la subvention numérisation 2010 réaffectée sur demande de la Région aux programmes 2014-2015.
- d'une reprise venant majorer le résultat d'un montant de 25.000 euros relative à la subvention 2012 accordée pour les actions d'éducation artistique et culturelle comptabilisée en produits constatés d'avance au titre de l'exercice précédent.

Figurent en fonds dédiés 45.000 euros correspondant à la subvention 2013 pour la numérisation et la valorisation du patrimoine écrit régional.

Au 31 décembre 2013, un solde de 124.000 euros restait à encaisser de la Région sur les subventions 2013.

Les Administrateurs concernés par ces conventions sont les représentants des financeurs au sein de votre Conseil d'Administration.

**MONTPELLIER, LE 24 MARS 2014**

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
CONSULTANTS AUDITEURS ASSOCIES**



**GERARD JEANNET**  
ASSOCIE GERANT